



Le mardi 24 Février 2026



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOLVENT

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2026 À 09 HEURES 00

Président de séance : **Charles Brès**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10/02/2026

Présents : Gilles **Avakian**, Yvette **Bellier**, Charles **Brès**, Patrick **Brès**, Christian **Roggero**, Sandra **Mathieu**.

Excusés : Néant

Absents : Néant.

Secrétaire de séance : Sandra **Mathieu**



Délibération 6 – 2026 : ONF. Entretien du périmètre du lot 7 (marquage et peinture), quartier La Grand Plaine.

Le maire informe les conseillers municipaux que l'Office National des Forêts nous suggère des actions de maintenance, quartier de la Grand Plaine au niveau du lot 7. Un devis pour entretien du périmètre par marquage à la peinture, réalisé par l'ONF, a été adressé à la commune et s'élève à la somme de 2040 € HT. Ultérieurement il y aura lieu de programmer le débroussaillage du périmètre ainsi géolocalisé.

Le conseil municipal :

Après en avoir délibéré,

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 6

Approuve l'entretien du périmètre du lot 7 par un marquage à la peinture par les services de l'ONF,

Accepte le devis présenté,
Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,



Charles Brès

Les dispositions de la présente délibération peuvent faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la commune (1 Place de Verdun, 38000 GRENOBLE) ou par l'application Télérecours.